

CA du 21 mai 2025

Présents : Mme Darrouzès, Jeannot, Le Bras-Lestremau.
Mrs Coudret, Dubourg, Nouveau, Pimouguet et Provain.
M.Haramburu (à partir de 10h45).
Excusés : Mmes Leviel, Marsan et Vieux Combe,
Mrs Barra, Bonnefont, Dumenil, Gominet et Feit.

En préambule, le Président donne quelques informations :

- Il a donné pouvoir au Trésorier pour effectuer les démarches (demande de subvention, par ex.)
- Suite à sa demande de parution d'un article auprès de la mairie de Pessac, il a obtenu un dossier de demande de subvention.
- Les photos du concours n'ayant pu être transmises à tous, elles sont visionnées sur ordinateur.
- Un DDEN qui n'avait pas renouvelé sera finalement à nouveau candidat pour reprendre son poste à St Quentin de Baron afin de ne pas laisser le poste vacant.

Approbation du CR du CA du 23 avril à l'unanimité des présents.

Organisation des journées de remise de récompenses des Opérations :

Tous les administrateurs sont bien sûr invités à y participer.

Nature et Environnement : Les 3 écoles retenues (Salles, Saint Estèphe et Villenave d'Ornon) seront présentes avec 139 élèves au Jardin Botanique le 20 juin.

Un goûter composé d'une briquette de jus de fruit et d'une madeleine sera offert à chaque enfant. Le Président fera les achats à Auchan.

Les diplômes sont prêts.

Les remises de récompenses locales seront effectuées par R.Provain à Pineuilh, par M.Lamaison à Mérignac et par le président et P.Haramburu à Bègles.

Concours photo : La rencontre avec le jury (DDEN, DSDEN, SO) se tiendra le 3 juin à partir de 10h au Château du Diable. Les 2 classes les plus éloignées visiteront à 14h le centre d'impression du journal Sud Ouest et une autre date sera choisie pour les 2 autres classes. Le Président a réalisé les diplômes à partir des photos des écoles.

Concours départemental de la Résistance : La remise des prix aura lieu le 10 juin ou le 12 car finalement, il n'y aura qu'une seule date. 3 bons d'achats de 50 euros seront achetés pour les récompenses chez Cultura où le Président espère bénéficier d'un geste commercial pour la totalité de ses achats (1000 euros). Peut-être le livre photo destiné au 4° du concours ?

J.Darrouzès a préparé les diplômes.

Concours National de la Résistance :

S. Bilate a participé au jury. Une participation aux récompenses de 50 euros sera transmise.

Congrès : il se tiendra en visioconférence et le Président annonce qu'il ne participera que durant une heure car dans ces conditions les débats sont difficiles à suivre et les échanges problématiques.

Echéancier : distribué à tous, il fait l'objet de quelques modifications. D'autres seront bien sûr les bienvenues car il peut être complété ou modifié à tout moment.



CONSEIL d' ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU

Démarches pour les forums d'associations :

S.Le Bras Lestremau est en attente de réponse pour St Médard.

JM.Coudret sollicite la fourniture de documents pour garnir son stand.

Le Président a reçu un refus de Floirac et Bassens.

Un débat s'ensuit sur la nécessité de trouver des moyens de communication plus efficaces pour nous faire mieux connaître (contact avec les Maisons des Associations par ex.)

P.Haramburu demande des précisions sur le procès gagné par la Fédération suite à une affaire de diffamation. Tout est détaillé dans les circulaires et courriers reçus à ce propos.

Newsletter : les précisions ont été apportées sur l'échéancier.

La séance est levée à 11h45